

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 07 OCTOBRE 2019

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON -
Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Marie-Lise MEYNARD - Angélique BINET
Absent(§) excusé(§) : Patrick NEVOIT - Gérald CHAIX
(soit 11 membres en exercice, 9 présents, 9 votants)

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- 1) fixe les horaires et les conditions de rémunération des professeurs de l'École de Musique pour l'année 2019-2020 ;
- 2) accepte un recrutement ponctuel pour le remplacement de l'agent en charge de l'agence postale communale pendant ses prochains congés ;
- 3) valide le devis de l'infographiste pour la réalisation du Bulletin Municipal 2019 ;
- 4) décide de mettre à jour, via le notaire de Savigné/Lathan, le bail de location d'une parcelle communale ;
- 5) approuve le rapport d'activité 2018 de la CCTOVAL ;
- 6) prend connaissance de l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux (reconstruction en cours du local technique et du local du foot au stade, travaux dans l'église à terminer, rénovation des WC publics à venir, réfection du Pont-Neuf terminée) ;
- 7) accepte la proposition adressée par la CCTOVAL d'adhérer à l'association « Circuits courts Touraine Nord Ouest ».

Fait à Gizeux, le 08 octobre 2019



Le Maire,

Thierry BEAUPIED